Case
FRC
1973

THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

M+W 3777

Que ce ſer venge la Patrie.

CONJURATION

DE

PHILIPPE D'ORLÉANS,

OU

DÉTAILS EXACTS

ET CIRCONSTANCIÉS

De l'Assemblée qu'il tint en personne au Rinsy, le sept de ce mois, et jours suivans.

D'.
S. O.
N. L.-P. R.
A. L.
É.

---

1 7 9 0.

THE NEWBERRY
CHICAGO

CONJURATION
DE PHILIPPE D'ORLÉANS,
OU
Détails exacts et circonstanciés de l'Assemblée qu'il tint en personne au Rinsy, le 7 de ce mois, et jours suivans.

PEUPLE, si long-tems trompé, si long-tems victime de votre bonté naturelle, de votre crédulité, courez, courez en foule, s'il en est tems encore; que vos flots innondent les portiques du palais d'Orléans et les avenues du Rinsy (1). Demandez à grands cris la tête de Philippe, de ce prince ennemi de votre repos, de votre constitution, et qui a juré d'immoler à son ambition infernale le roi que nous adorons. Ne vous rappelez les caresses que Philippe d'Orléans

(1) Château à quatre lieues de Paris, appartenant au duc d'Orléans.

vous a faites, les bienfaits qu'il a versés sur vous, que pour lui porter des coups plus assurés. Ne perdez pas de vue que ces caresses, ces bienfaits étoient des piéges tendus à votre bonne foi; que c'étoit à la faveur de ces dehors séduisans qu'il espéroit vous mettre sous le charme, pour vous faire passer ensuite sous le joug qu'il vouloit vous imposer. Peuple, prenez et lisez avec attention cet écrit, égalcment dicté par le patriotisme et par la vérité : vous y trouverez le récit exact de la scène de sang que Philippe d'Orléans et les factieux de son parti préparent pour le jour solemnel où les français, rassemblés par leurs députés au Champ-de-Mars, doivent jurer ensemble de défendre, jusqu'à la mort, la liberté, la loi et le roi. Vous saurez, après l'avoir lu, que, parmi ce petit nombre de vos représentans à l'assemblée nationale que vous croyez fidèles à leurs devoirs et à vos intérêts, il est encore des traîtres plus dangereux mille fois que les Maury, les Mirabeau cadet, les Cazalès, les Virieu et tant d'autres, si justement chargés de votre exécration. Vous graverez dans votre mémoire les noms de ces imposteurs, pour les vouer à votre mépris... A votre mépris ! Trop foible vengeance des maux cachés qu'ils vous ont faits, et de ceux dont ils veulent encore vous accabler ! Vous

jugerez, à l'audace de leurs projets, qu'ils comptent toujours sur l'engouement que leur patriotisme apparent vous a causé jusqu'ici, et votre zèle et votre vigilance croîtront en proportion avec leur fureur et vos dangers.

Ne vous informez point comment on a pu pénétrer dans l'assemblée de ces infâmes conjurés, présidée en personne par Philippe d'Orléans, pour pouvoir vous en rendre compte : qu'il vous suffise de savoir que vous ne devez cette découverte ni aux agens de Lafayette, ni aux mouchards de Bailly, ni aux soins du comité des recherches, mais bien à la sollicitude patriotique d'un citoyen à qui des circonstances heureuses et particulières ont donné l'éveil sur les entreprises de vos ennemis, et qui les eût directement dénoncés, si, en ne paroissant point, il n'espéroit vous servir plus efficacement encore.

Tandis que le perfide Delatouche lisoit, le 6 de ce mois, à l'assemblée nationale, la lettre de son perfide maître, Philippe d'Orléans, ce prince, qui jusqu'ici n'a pas eu assez de courage pour remplir les horribles projets que sa déraison et son ambition lui ont fait concevoir ; ce prince, dis-je, qui, par sa lettre, écrite de Londres, datée du vingt-cinq de juin, paroissoit demander que l'assemblée permît son re-

tour, avoit eu l'audace de prévenir la décision du corps législatif, et convoquoit à sa maison du Rinsy les traîtres voués à sa personne, et vendus à ses desseins.

Rapproché de la marquise de Sillery, plus généralement connue sous le nom de madame de Genlis (1), l'ame de ses idées ambitieuses et de toute sa faction ; ce prince a puisé dans les discours de cette femme une fureur nouvelle, et il est résolu à tout employer pour exécuter l'infâme complot, déja inutilement tenté dans cette nuit lamentable, marquée dans notre histoire en caractères de sang, dans la nuit enfin du 5 au 6 Octobre dernier.

Avant que d'entrer dans les détails de la nouvelle conjuration de Philippe d'Orléans, qu'on me permette quelques observations sur cette époque fatale et fameuse de notre révolution. Ces observations ne seront pas inutiles à la connoissance parfaite que je desire de donner au peuple des principaux affidés du duc d'Orléans ; elles ne seront point ici un hors-d'œuvre ; elles deviennent au contraire indispensables.

Nous croyions, dans la nuit affreuse du 5 au

---

(1) Nous parlerons plus amplement de cette femme par la suite.

6 octobre, ne servir absolument que nous. Aveuglés par la faim, nous allions demander à nos représentans, à notre roi le pain qui nous manquoit. Cependant, nous ne manquions de pain que parce que Louis-Philippe d'Orléans payoit une foule d'agens, aussi misérables que lui, pour l'enlever de chez nos boulangers, et le jetter ensuite à la rivière. Cependant, nous ne manquions de pain, que parce que Louis-Philippe d'Orléans, sur les avis que lui avoit donné Necker en partant, faisoit courir dans les campagnes des bulletins pour empêcher le laboureur de nous apporter le peu de bled qui avoit échappé à l'avidité meurtière des accapareurs. Cependant, ce prince et ceux de sa faction ne semoient ainsi les alarmes dans les humbles cabanes des habitans des champs; ils n'avoient livré les citadins de cette immense capitale aux horreurs des premiers besoins, que pour armer nos bras et nous entraîner à Versailles. Ce sont eux qui en firent naître l'idée au peuple, elle s'empara bientôt de tous les citoyens, qui se déterminèrent à cette démarche, guidés par divers motifs. On doit en convenir, peu sentirent tout ce qu'elle avoit de dangereux. Quel étoit le motif de la faction d'Orléans en portant le peuple vers le lieu, où résidoit la cour ? L'expérience ne

nous permet plus de le méconnoître. Les conjurés espéroient exécuter, à la faveur du tumulte et du trouble, le complot atroce qui devoit priver les Français de leur roi. Toute la famille du monarque devoit être frappée avec lui. Ils avoient ensuite calculé, les assassins ! l'horrible abattement dans lequel nous n'aurions pas manqué d'être plongés, après cette exécution sanguinaire et odieuse ; exécution dont toute la honte et l'horreur seroient retombés sur nous, puisque nous aurions imaginé nous-mêmes que nos frères d'armes s'en étoient rendus coupables. Alors la faction d'Orléans eût suggéré au peuple, déja accoutumé à suivre ses impulsions cachées, de réparer l'affreuse perte qu'il venoit de faire, et de proclamer Philippe d'Orléans pour remplacer Louis XVI. Parle, Philippe, qu'aurois-tu fait sur le trône de ce prince, tant aimé ? Un lâche assassin, comme toi, nous eût-il rendu sa bonté ? Ton ame double et crapuleuse pouvoit-elle remplacer auprès de nous son ame si droite, si loyale et si vraiment amie de la vertu ? Philippe, le prestige eût bientôt cessé. Cent mille bras se seroient levés, et ta tête coupable auroit déja roulé sur les degrés ensanglantés de ce trône, où, pour notre bonheur, Louis est encore assis avec la liberté.

C'est

C'est en vain que les Lameth, les d'Aiguillon, les Robetspierre, les Barnave, les Mirabeau, mêlés aux bandits soudoyés qui avoient accompagné l'armée parisienne, cachés sous différens déguisemens (notamment, le duc d'Aiguillon étoit en femme); c'est en vain, dis-je, qu'ils cherchèrent à séduire les citoyens; c'est en vain qu'ils tentèrent, à la tête de ces infâmes cohortes, de pénétrer jusques dans les appartemens; ils trouvèrent par-tout la garde nationale qui, dans ce moment, sauva, par sa vigilance et son intrépidité, et Louis et l'état.

Peuple, aux noms des Lameth, des d'Aiguillon, des Barnave, des Robertspierre, vous allez m'interpeller. Vous croyez à peine que ces personnages doivent être nommés, par contraste seulement, dans un écrit fait pour vous désigner vos ennemis et dévoiler leurs trames odieuses. Cependant, n'en doutez pas, ces personnages si vantés, ces personnages que vous accompagnez par-tout, en les comblant d'applaudissemens et de bénédictions; ces personnages que vous portez en triomphe, et que vous regardez comme vos plus intrépides défenseurs, sont les plus acharnés partisans de Philippe d'Orléans. Ce sont eux qui, dans l'assemblée nationale, sacrifient vos droits, ou essayent de les sacrifier,

toutes les fois que l'intérêt de leur digne patron l'exige. S'il a été question d'un sénat à vie, ce sont ces fourbes qui en ont présenté l'idée ; et que fussions-nous devenus sous un tel gouvernement ? Si votre tranquillité a si souvent été troublée, ce sont eux qui se complaisoient dans vos inquiétudes, et dans la fermentation qu'ils causoient secrètement. Si vous vivez dans l'anarchie, dont heureusement votre amour sincère pour la liberté et votre patriotisme diminuent les dangers, peuple, vous ne la devez qu'à ces imposteurs, qui vous travaillent en cent manières, pour tâcher de vous ameuter, de vous soulever, dans l'espoir de profiter du désordre.

Ecoutez-les : Philippe est votre ami ; il est votre bienfaiteur ; c'est lui qui, dans des tems calamiteux, versoit l'or à pleines mains, et épuisoit son immense fortune par les secours innombrables qu'il vous prodiguoit. Ils ne vous disent pas que Philippe n'a pas encore remboursé la plus petite partie de ces prétendues charités. Ils vous taisent les soins extrêmes que madame de Sillery prenoit alors pour enrégimenter des prôneurs à gages qui, répandus dans tous les quartiers, dans tous les cafés, dans toutes les maisons publiques, dans toutes les promenades, vantoient à qui mieux mieux les

bienfaits politiques du prince, et lui prêtoient de belles actions, dont il fut toujours incapable. Ils vous cachent que, dans le tems de l'accaparement des grains, le duc d'Orleans avoit tous les jours des colloques particuliers avec Necker, père de cette monstrueuse entreprise, qui devoit faire mourir de faim les trois quarts des français. Ils vous laissent ignorer que Necker fut le plus chaud instigateur des projets odieux de Philippe. Je vous entends vous écrier : Oh dieu ! et Necker approche tous les jours notre roi !..... Si quelque chose peut vous rassurer sur l'affreuse vérité que je vous découvre, c'est l'égoïsme et l'ingratitude du ministre des finances. Il gouverne, il est satisfait, il ne tentera rien. Cependant il y a tout lieu de présumer qu'il secondera Philippe, si Philippe ose entreprendre. La baronne de Staal, fille de Necker, aussi intrigante que son père, plus spirituelle que lui, voit assiduement madame de Genlis, et cette liaison suffit pour nous démontrer que Necker n'a pas entièrement abandonné Philippe et son parti.

Si vous cherchiez la cause première de l'union de Philippe d'avec le ministre des finances, vous la trouverez dans la crainte que lui inspira sa disgrace prochaine. Madame de Sillery, qui rouloit

déja dans sa tête les projets romanesques, que l'imbécille Philippe adopta depuis, crut qu'il étoit à propos que le duc d'Orléans, son maître, accueillît alors le ministre des finances. Cette femme pressentoit que la tempête ne frapperoit pas inutilement le pilote; elle savoit qu'il s'étoit tellement attaché au gouvernail, que sa chûte devoit naturellement dévier le vaisseau de sa route ordinaire; et c'est sur cette crise générale qu'elle fondoit le succès de ses desseins.

On n'apperçoit pas d'abord les mêmes rapports politiques entre Philippe et ses autres partisans, et pourtant ces rapports existent.

Les Lameth, les d'Aiguillon, les Robetspierre, les Barnave, les Mirabeau, portés à l'assemblée nationale, soit par l'estime de leurs concitoyens, soit par l'intrigue, s'y montrèrent de manière à faire croire qu'ils étoient possédés de l'envie de faire parler d'eux. Il est rare qu'un amour-propre démesuré ne soit pas accessible à des motifs d'un intérêt plus vil et moins pardonnable. Les extrêmes se confondent aisément. La marquise de Sillery démêla bientôt le foible de ces messieurs. Les attacher au parti de Philippe d'Orléans, n'étoit pas une chose indifférente. Ils ont tous des talens marqués, et devoient conséquemment, par la suite des temps, avoir une grande influence dans l'as-

semblée nationale. Elle résolut donc de les attirer dans le parti de Philippe ; il ne lui fut pas même difficile d'éxécuter sa résolution. Elle flatta adroitement leur amour-propre ; elle fit briller l'or de Philippe aux yeux de ceux qui étoient susceptibles d'intérêt, (le comte de Mirabeau est de ce nombre.) Elle fit entrevoir un grand avancement à ceux qui étoient guidés par l'ambition ; enfin ils crurent tous utile de s'attacher à la fortune de Philippe d'Orléans. Bien instruits par la marquise de Sillery des vastes projets du prince, ils sentirent que pour les faire réussir, c'est-à-dire, que pour faire naître et prolonger l'anarchie, il falloit outrer toutes les idées, exagérer toutes les opinions, prêcher une doctrine hardie, exalter toutes les têtes sans les éclairer, saisir toutes les occasions de flatter le peuple, défendre la licence et louer ses excès. Tel fut le plan de conduite qu'ils se tracèrent, et ils ne s'en sont jamais écartés.

A ces hommes, que je viens, je crois, de démasquer d'une manière déterminante, se joignirent chez Philippe, au Rinsy, les duc de Lausun, les comte de Nolstein, d'Aremberg, de Ségur, Delatouche, et une infinité d'autres, dont il me seroit impossible de donner ici la nomenclature : je puis dire cependant que ce sont tous gens te-

nans, par quelques coins, à la fortune du duc d'Orléans, soit par des places dans sa maison, soit par des gouvernemens ou des emplois dans ses appanages : il y en avoit de tous les rangs, de tous les âges, et l'on peut assurer que les conjurés assemblés étoient au moins au nombre de soixante ; ils étoient arrivés par diverses routes, presque tous cachés sous des déguisemens différens, et avec le plus grand mystère. Ceux que la nécessité ne forçoit pas à se commettre en public, et à une représentation habituelle, avoient pris les devans, et étoient venus au Rinsy quelques jours auparavant. Ils s'y étoient présentés à différens jours, à différentes heures de jour et de nuit. Ceux qui y étoient venus de jour avoient feint d'être amenés par la curiosité. Un affidé de Philippe, posté exprès pour cet emploi, les introduisoit dans le chateau, pour leur faire voir, disoit-il, les appartemens. Une fois introduits, on les y cachoit, et ils n'en sortoient plus. Plusieurs d'entre eux cependant, forcés de paroître chaque jour en public, avoient plus de peine à cacher leurs démarches ; mais on couvroit leur arrivée par des moyens qui laissoient d'autant moins à soupçonner, qu'ils paroissoient moins recherchés et plus simples. Tantôt madame de Sillery arrivoit avec plusieurs hommes dans sa voiture, sous le

prétexte de se promener. Elle déposoit ceux qui étoient destinés à rester, et s'évadoit ensuite sans être vue des gens du château, auxquels on n'a pas jugé à propos de confier le secret du retour de leur maître. Tantôt c'étoit un dîner, une espèce de fête que quelques familiers de la maison du duc donnoient à des amis. Cela autorisoit, aux yeux des gens, qui ne devoient rien voir, l'arrivée de trois ou quatre voitures. Les familiers, qui faisoient ainsi les honneurs du château de leur maître prétendu absent, pour mieux en imposer et ne laisser aucun soupçon de clandestinité sur leur compte, exhiboient d'une carte de la duchesse d'Orléans. On remarquera, en passant, que, sans doute malgré les avis de madame de Sillery, assez spirituelle et assez adroite pour n'employer que le ton qui convient aux gens à qui elle parle, madame d'Orléans mérite toujours les hommages qu'on doit à la vertu : qu'elle ne s'est jamais prêtée à prendre les avis de madame de Sillery, qu'elle n'estime pas, que par déférence seulement pour Philippe son époux. Soit qu'on trompât la duchesse pour obtenir d'elle une permission d'aller au Rinsy fêter ses amis, soit qu'on supposât cette permission écrite, cette carte de madame d'Orléans étoit remise au concierge du château, qui la rendoit ostensible pour toutes les

personnes auxquelles on devoit laisser ignorer le véritable but de ces fêtes. Tels furent les divers moyens qu'on employa pour introduire les conjurés avec plus de mystère.

Assemblés le 7 de ce mois, au nombre de plus de soixante, Philippe crut devoir s'assurer d'eux, par tous les moyens qui peuvent en imposer aux hommes. Bien instruit du rôle qu'il devoit jouer, des choses mêmes qu'il devoit leur dire, il parut dans cette assemblée avec une contenance à la fois aimable et fière; il reçut les félicitations et les hommages de chacun d'eux, avec une dignité qui ne lui est pas naturelle : mais on ne doit pas s'en étonner; il sortoit à l'instant de la coulisse, et n'avoit pas encore perdu contenance. Il n'est pas inutile d'observer qu'il avoit vu en particulier les principaux de son parti. Toujours soufflé par madame de Sillery, chacun de ceux qu'il avoit vu avant cette assemblée générale, croyoit avoir joui seul de cette faveur; par ce moyen, il s'étoit mis parfaitement au train des esprits, et connoissoit ce qui devoit séduire tels et tels, ce qui éblouiroit les plus ambitieux, ce qui détermineroit les plus timides; car madame de Sillery lui avoit conseillé, non de chercher à sonder les propres dispositions de ceux qu'il recevoit, mais de s'informer

former d'eux, à titre de confiance particulière, quelles étoient les dispositions des autres. On ne peut qu'admirer en cela l'esprit et l'adresse de madame de Sillery, qui réparoit, en quelque manière, l'incapacité de Philippe, trop peu versé dans la connoissance des hommes pour scruter, dans une conversation soutenue, les intentions les plus secrètes de ceux à qui il a affaire. C'est le talent des hommes supérieurs ; c'est l'ascendant des esprits forts sur les esprits foibles. Cet avantage n'appartient pas à Philippe ; aussi s'en tint-il aux délations.

Tel fut le discours qu'il leur tint :

« Depuis long-tems éloigné de vous, messieurs, je n'ai qu'à me féliciter de la constance avec laquelle vous m'avez servi, pendant l'espèce d'exil que je viens d'éprouver. C'est pour moi une consolation bien douce, de voir que mes malheurs ne m'ont point enlevé mes amis. Il ne tiendra qu'à vous que je récompense promptement et dignement cette fidélité, dont je sens tout le prix. Je croirai en même tems acquitter toute la France de la dette immense que les circonstances lui auront fait contracter envers vous. Cette récompense, messieurs, n'aura d'autre mesure que mon amitié et les calamités auxquelles notre pays est en proie. Elles n'eussent pas été

longues, si nos desseins communs eussent été plutôt remplis ; mais la fatalité qui s'appesantit sur la France, et qui semble préparer sa subversion entière, n'a pas permis que nos desseins reçussent leur exécution. Cependant la patrie est toujours déchirée des mêmes maux ; cependant, plusieurs d'entre vous se consument en efforts inutiles pour organiser une constitution imaginaire ; appareil frivole que l'on voudroit placer sur un corps grangréné, qui ne guérira qu'à l'aide du fer : cependant un roi foible, j'ose le dire devant vous, dans l'intimité de la confiance, un roi pusillanime, vraiment indigne du trône, vit et ne nous laisse entrevoir qu'un avenir encore plus agité que le présent : telle, enfin, j'ai quitté la France, telle je la retrouve aujourd'hui. Si, lorsque le cours des événemens a nécessité mon absence, nous regardions l'exécution de nos desseins, comme la seule ressource qui restoit à la patrie, c'est à nous de la lui ménager encore. Je crois inutile, messieurs, de vous développer de nouveau ces desseins ; ils sont de nature à ne point s'effacer de la mémoire de ceux qui les ont ou conçus, ou adoptés. Je ne puis pourtant me dispenser de vous en entretenir, puisque le moment approche où nous devons mourir plutôt que de les laisser imparfaits. Oui,

messieurs, ce moment approche, et ce n'est pas sans une espèce d'ivresse que je le vois venir... Mais, je lis avec joie dans vos yeux que vous la partagez. Sans doute vous vous représentez, comme moi, la patrie délivrée d'un roi imbécille, d'une reine effrénée, de deux princes également à charge à l'état, l'un par son hypocrisie et son avarice, l'autre par sa dissipation et sa cruauté; enfin, d'un sénat ambitieux qui croit tout pouvoir, parce qu'il ose tout. Entouré de vos personnes, éclairé de vos lumières et de vos sages conseils, qu'il sera doux pour moi de rétablir la monarchie sur des bases inébranlables! Qu'il me paroîtra délicieux de rendre au peuple français, que j'idolâtre, une félicité dont on l'a si long-tems privé! Vous connoissez mes vues; je ne veux point régner; je ne veux point usurper au fils de Louis un trône qui lui appartient; mais soutenir et guider son enfance et sa jeunesse; mais le rendre digne du rang auquel sa destinée l'appelle, voila mon but et mon ambition. Je ne me dissimule point les dangers de cette grande entreprise; ils sont dignes de votre courage; la gloire de les avoir surmontés et la récompense qui les suivra les surpasseront. Songez, songez que c'est la France entière que nous allons sauver... Cependant, si l'on y refléchit, le mystère, la

prudence, l'unanimité, le courage, l'opportunité des tems et du lieu peuvent rendre ces dangers presque nuls ».

Philippe entra alors dans les détails de l'exécution, qu'il seroit aussi long qu'inutile de rapporter ici, puisqu'ils furent soumis à une discussion de plusieurs heures, et qu'il n'y eut d'adopté que le jour et le lieu; le jour, le 14 juillet, jour solemnel du pacte fédératif; le lieu, le Champ-de-Mars, ou, comme on devroit l'appeller par la suite, le temple de la liberté. Je ne m'arrêterai aussi que légèrement sur la discussion; c'est à la marche généralement adoptée que je donnerai toute son extension. Qu'il me suffise ici de dire que presque tous les conjurés paroissoient embrâsés d'une même ardeur, pendant le discours de Philippe, et qu'une égale fureur sembloit les animer, lorsqu'ils discutoient les moyens de faire réussir cette horrible scène.

Quoique le lieu et le jour aient été adoptés à la pluralité des voix, je dois rendre justice à la prudence de quelques-uns des conjurés. Ils résistèrent constamment à cette adoption; ils s'efforcèrent en vain de faire sentir tout ce que ce choix avoit de déraisonnable, et combien il augmentoit les dangers de l'entreprise. Le comte de Mirabeau sur-tout se distingua parmi les op-

posans. « Quoi ! s'écria-t-il , dans un de ces beaux mouvemens oratoires qui lui sont familiers, prince et vous amis qui m'entendez, avez-vous bien réfléchi à l'instant et au lieu que vous choisissez ? Vous êtes-vous représenté six cents mille citoyens, six cents mille hommes libres , ou qui pensent l'être , réunis dans un même lieu , n'ayant rien qui les cache au ciel qui les écoute, se jurant de vivre et de s'aimer en frères , devenus témoins et acteurs de ce spectacle imposant, et joignant , au serment qu'on prononcera devant eux , les transports d'une véritable ivresse et les cris de la reconnoissance ? Vous êtes-vous représenté tout ce que ce spectacle , unique dans les fastes des nations , a de respectable , même pour nous , qui ne sommes point accessibles aux prestiges de l'erreur qui les asservit ? Qui vous a dit qu'une espece d'étonnement , disons mieux , qu'une espèce d'admiration aussi involontaire que perfide , ne viendra pas tout-à-coup vous saisir , ne trahira pas vos desseins , et ne tiendra pas suspendus vos bras déja levés pour frapper ? Jamais plus grande idée ne séduisit un peuple entier ; et son exécution , également marquée au coin de la grandeur , doit faire presqu'immanquablement sur nous , ce que l'idée seule a opéré sur la France entière. Le visage de Coligny sus-

pendit long-tems les coups de ses assassins. Je ne parle point des dangers extrêmes que votre choix entraîne ; votre courage se refuse à les voir, quand la prudence se hâte de les lui montrer ; mais qu'il me soit au moins permis de vous observer que jamais les patriotes n'auront été réunis en plus grand nombre, et n'auront été par conséquent plus forts ». M. Barnave combattit le comte de Mirabeau avec cette effervescence qu'on lui connoît ; il exagéra tout ; il outra tout. Toutes les conjurations ne s'étoient exécutées, à l'entendre, qu'au sein et dans l'appareil des fêtes publiques. Elles favorisent la réunion des personnes qui forment ces grands desseins, qui changent les empires, et des hommes nécessaires à leur glorieuse exécution. Celle dont on fait choix porte l'empreinte de la frivolité et de la légéreté des français. Selon lui, quel sera le pacte fédératif ? un serment de défendre une liberté, une loi qui n'existent pas, un roi qui a trop vécu : selon lui, le pacte fédératif ne porte point et ne peut porter le sceau de la grandeur, puisqu'il est fondé sur une base évidemment fausse, puisqu'il n'y a de vraiment grand que ce qui est essentiellement vrai. Son exécution ne peut donc faire naître un transport d'admiration, ni même un mouvement de surprise, sur-tout chez des

esprits prévenus et fortement occupés d'un dessein opposé, dont la réalité et les avantages sont proportionnés à l'illusion et à l'inutilité de la fédération. Il desiroit que les prétendus patriotes fussent encore assemblés en plus grand nombre : amoncelés, si l'on peut s'exprimer ainsi, les uns sur les autres, verront-ils, pourront-ils voir d'où partiront quelques coups frappés, pour la majeure partie d'entr'eux, dans un éloignement considérable ? Leurs chefs, aussi peu expérimentés qu'eux, pourront-ils deviner tout-à-coup les endroits où les détachemens et les forces devront se porter ? Ne leur fermerons-nous pas le passage ? Le désordre redoublera par-tout les alarmes, et rendra les dangers égaux pour les deux partis. Il auroit regardé, ajouta-t-il, comme un grand avantage pour la France, de réussir à la purger tout à la fois de tant de frénétiques ; mais il convint de bonne foi qu'on ne pouvoit pas concevoir une espérance aussi douce ; et il conclut modérément à ce qu'on s'en tînt à frapper ensemble, et à un signal donné, les têtes principales, sans changer ni le jour ni le lieu, qui devenoient d'autant plus précieux, qu'ils nécessitoient la réunion des victimes ; qu'ils rendoient par conséquent l'exécution du projet plus facile, sans multiplier les dangers, comme on se l'étoit imaginé ;

Toutes les parties de la conjuration furent discutées avec la même chaleur, et cette discussion dura plusieurs heures, comme je l'ai déja dit. Enfin voici ce qu'on décida définitivement.

Il fut résolu que les conjurés s'assembleroient, dans la nuit du treize au quatorze Juillet, au palais d'Orléans pour y prendre les dernières mesures : que si cependant la crainte d'être soupçonnés, ou quelqu'autres raisons, empêchoit leur réunion générale, quelques-uns d'eux s'y rendroient seulement et instruiroient les autres de ce qui leur seroit important de connoître ; que la mort du roi, de ses frères et de la reine étoit arrêtée sans retour, comme des victimes qui étoient dues au ressentiment de toute la France. Il y en eut qui proposèrent de traiter de même le dauphin. Ils représentèrent que Philippe d'Orléans ne devoit pas redouter de forcer les français à assurer leur bonheur, en le laissant monter sur un trône qui lui appartiendroit alors de droit : qu'il étoit impossible que le dauphin ne portât pas le germe de la foiblesse, de l'incapacité de son père, et de tous les vices de sa mère : que parmi les courtisans des princes il resteroit au dauphin des partisans, qui ne regarderoient pas d'un œil indifférent les mouvemens auxquels les amis de Philippe d'Orléans seroient obligés de se décider, pour

le

le faire appeler à la régence : qu'il seroit possible que ses courtisans se joignissent aux prétendus patriotes : que, dans une affaire aussi importante, il ne falloit pas laisser d'ennemis derrière eux, qui pussent les faire repentir d'une fausse pitié, d'une compassion qu'ils auroient eue à contretems.

Ces raisons firent consentir la plus grande partie de l'assemblé à sa mort, mais Philippe d'Orléans prit sa défense ; il donna cependant à entendre que si on ne l'immoloit pas au même instant que toute sa famille, sa mort n'en étoit pas moins certaine. Il laissa pressentir même qu'il regardoit comme essentiel à la sûreté de l'exécutionde ses desseins, de ne parvenir au trône que par degré. Il remontra aux conjurés que la mort d'un enfant en si bas-âge, qui n'avoit encore pu faire aucun mal, le rendroit odieux à tout le monde : que c'étoit attirer sur lui la haine de toutes les puissances de la terre, qui joindróient, lorsqu'il seroit question de lui, aux noms de rebelle et d'usurpateur, celui de prince sanguinaire et cruel. Enfin, il ramena l'assemblée à son avis.

Il ne restoit plus qu'à régler la marche et l'ordre de l'attaque ; ils arrêtèrent que les brigands, soudoyés par leur parti, se partageroient en quatre bandes : que l'une s'introduiroit au Champ-

de-Mars, et s'y placeroit à l'estrade que doit occuper la famille royale, avec une partie d'honnêtes citoyens : qu'on prendroit dans ces bandes cinq hommes déterminés et d'élite, auxquels on promettoit une récompense proportionnée à l'emploi qui leur est destiné : que trois de ces hommes, vêtus de manière à en imposer, tâcheroient de se placer le plus près possible du roi, de la reine et de Monsieur : qu'à l'instant où on commenceroit le serment, il seroit tiré à l'autre extrémité du Champ-de-Mars un coup de pistolet, pour attirer les regards de ce côté : que ce coup de pistolet serviroit de signal à ces trois hommes : qu'ils tâcheroient alors d'approcher leurs victimes; que le reste de la bande exciteroit le plus grand tumulte; qu'elle se porteroit vers la famille royale, comme pour la défendre. Du reste, ces trois hommes et toute cette bande auroient ordre d'agir avec beaucoup de précaution, et de ne faire aucune résitance, si les soldats de la garde se présentoient à tems. On décida que, dans le même instant, deux autres scélérats, auxquels on recommanderoit les mêmes précautions et les mêmes ménagemens, frapperoient, s'ils pouvoient y réussir, messieurs de Lafayette et Bailly : qu'afin de semer les alarmes dans le Champ-de-Mars entier, les trois bandes, qui seroient hors de son enceinte

forceroient l'entrée des deux côtés et par l'arc de triomphe, en criant : *sauvons le roi*, se ménageant par là l'avantage de ne paroître se livrer à cette violence que par un bon motif. Tous ces infames, le yeux attachés du côté du roi, auroient ordre de se retirer, sans plus tenter alors, si le tumulte étoit appaisé.

Il fut encore promis, de la part de tous les conjurés, que tous ces scélérats seroient ardemment secondés par eux ; ils convinrent qu'ils seroient eux-mêmes accompagnés de leurs amis particuliers, qu'ils auroient soin d'attirer à la fête, et qu'ils se feroient suivre de tous leurs domestiques et de tous les gens qui sont à leur main.

Si cette première tentative ne réussit pas, on est généralement convenu de se réunir, au sortir de la fête aux bandes assemblées, de suivre les trois voitures du roi, de la reine et de Monsieur, de saisir un lieu convenable, de les environner à force ouverte, et d'exécuter l'horrible complot, ou de mourir les armes à la main.

Telles étoient les mesures que Philippe d'Orléans venoit de prendre avec ses partisans : il étoit fort tard, et l'on pensoit à se séparer, quand un émissaire de madame de Sillery remit au duc d'Orléans la lettre suivante :

MON PRINCE,

Fuyez promptement : il est plus de dix heures, et des groupes nombreux, qui augmentent à chaque instant dans le jardin de votre palais, m'ont annoncé qu'il y avoit quelque fermentation. J'ai dépêché des gens qui s'y sont mêlés, et qui me rapportent les nouvelles les plus alarmantes. C'est de votre prochain retour dont on s'entretient. Les uns parlent des supplices que le peuple doit vous faire souffrir ; les autres, plus modérés, discutent votre conduite, et tous la condamnent. Quelques-uns assurent que vous êtes de retour, que votre lettre lue à l'assemblée nationale, n'est qu'une pièce demandée par votre parti pour avoir occasion de vous justifier. Ces derniers (et je me donne inutilement la torture pour deviner comment de pareilles choses sont venues à leur connoissance) ; ces derniers, dis-je, parlent d'une conjuration nouvelle ; ils nomment vos amis. Mon prince, je vois aujourd'hui que la crainte peut ébranler ma fermeté, quand votre personne en est l'objet. Remettez l'exécution de vos vastes desseins à des tems plus heureux ; retournez en Angleterre chercher une tranquillité, une sûreté que vous ne trouvez pas en France. Mon prince, songez bien qu'on nomme le Rinsy, pour le lieu

de votre retraite. Si quelques furieux !.. Ah ! de grace, fuyez..... je n'ai rien dit à madame la duchesse.

Cette lettre répandit l'alarme parmi les conjurés, et versa la terreur dans le cœur de Philippe. Ils se persuadèrent que nos anges tutélaires, que les génies bienfaisans qui veillent à la conservation de l'empire et à la félicité du peuple ; que les Lafayette, les Bailly, qui ont des émissaires fidèles et vigilans, avoient découvert quelque chose de la conjuration. Ils ne doutèrent point qu'il se trouveroit dans ces groupes dangereux quelques gens entreprenans qui, sur le soupçon seul, entraîneroient une partie du peuple au Rinssy, où ils étoient assemblés. Deja toutes les routes leur sembloient inondées de ce peuple qui ne sait plus pardonner aux traîtres. Aussi-tôt l'image des supplices, avec toutes les horreurs de la mort, se présenta à l'esprit de plusieurs. La peur leur faisoit voir le château environné de gens prêts à les arrêter et à les mettre en pièces. Quelques-uns songeoient déja à se sauver chez l'étranger, et Philippe parloit de monter à cheval, lorsque Lameth prit la parole, et leur dit : « Nous avons pu concevoir un grand dessein ; nous sommes à la veille de l'exécuter : l'entreprise demande des hommes

intrépides, et c'est vous qui tremblez à la lecture d'une lettre écrite sur des bruits vagues, sur des propos en l'air ! Je rends grace au ciel qui me fait connoitre à tems les hommes sur le courage desquels j'avois droit de compter, en m'associant à leurs desseins... Prince, et vous, messieurs : que nous importe le moment ? Ne sommes-nous pas décidés à mourir plutôt que de renoncer à sauver la patrie ? Quoi ! son salut dépend de nous ; il ne peut venir que de nous ; nous nous sommes rassemblés pour nous en entretenir, et prendre les moyens les plus prompts de l'opérer, et nous tremblerions comme de vils assassins, comme des conspirateurs qui machinent ses malheurs et sa ruine ! Je vois déja vos yeux briller d'un courage nouveau, et je n'ai pas encore perdu l'espérance de retrouver mes amis. Qu'une surprise vous ait saisi à la lecture de la lettre de madame de Sillery, je ne m'en étonne point, et j'avoue que je n'ai pu moi-même m'en défendre ; mais qu'elle vous ait fait perdre et le courage et l'espoir ! non, messieurs, je ne puis encore l'imaginer ». Les Barnave, les Mirabeau, les d'Aiguillon appuyèrent les idées de Lameth, et la plupart des conjurés reprirent contenance. Quelques-uns cependant passèrent une heure et demie environ, moment où arriva

un nouvel émissaire de madame de Sillery, dans les agitations les plus cruelles, et pour ainsi dire entre la vie et la mort.

Il y a tout lieu de présumer que Philippe partageoit leurs angoisses; mais le second émissaire lui rendit le courage, en lui annonçant que, sur une querelle préparée, on avoit fait arrêter ceux qui paroissoient les mieux instruits et les plus audacieux; que le reste des groupes s'étoit bientôt dissipé, et qu'on avoit tout lieu de croire qu'il n'y avoit encore rien à craindre. La joie succéda parmi les conjurés à leurs inquiétudes, et Philippe, transporté lui-même d'être échappé à un danger si pressant, s'avance alors au milieu de la salle d'assemblée, où se trouvoit un bureau immense. Ce meuble étoit couvert d'un superbe tapis. Philippe enlève lui-même le tapis qui cachoit aux yeux des conjurés une foule de poignards de diverses formes, et presque tous d'un travail précieux. Philippe en donne à chacun des conjurés, et en tenant un lui-même à la main: *mes amis*, s'écrie-t-il, *jurons sur ces armes et sur notre honneur*, *de venger le trône*, *et de sauver la patrie*. Ils jurèrent tous. Ainsi finit cette assemblée qui dura plus de six heures.

Les conjurés profitèrent du reste de la nuit, pour s'échapper du Rinsy et retourner à Paris.

Depuis ce jour, il ne s'en est pas écoulé un seul, sans qu'il y ait dans le même château des assemblées, moins nombreuses à la vérité. Il résulte de tout ceci que le parti du duc d'Orléans troublera, si l'on n'y met ordre, par une scène affreuse, l'immortelle journée du 14 juillet prochain. Le peuple ne doit pas ignorer que les soixante conjurés, rassemblés au Rinsy, dans la soirée et la nuit du 7 au 8 juillet, ne sont qu'une très-petite partie des partisans de Philippe. Il peut compter à peu près sur cent cinquante gentilshommes, la plupart chefs de maison, avec tous leurs domestiques, et environ trois mille hommes soudoyés. Un parti aussi foible n'est point à craindre ; mais il seroit possible que ce prince eût des ressources qu'on ignorât.

FIN.